

CONTRAT DE RIVIÈRE DYLE-GETTE

174 panneaux le long de l'eau

Le Contrat de Rivière Dyle-Gette vient d'installer 174 nouveaux panneaux signalétiques le long des cours d'eau du bassin de la Gette.

● **Marc WELSCH**

Non, l'objectif de la pose de 174 panneaux dans le bassin de la Gette n'est pas uniquement l'identification. « Nous insistons surtout, confie Cathy Delcorps, coordinatrice au sein du Contrat de Rivière de cette opération, sur le respect de l'environnement. Cette conscientisation passe par diverses étapes. La première, c'est la spécificité de la commune au travers de ses cours d'eau. Quand on connaît les choses, on les respecte mieux. Viennent ensuite des actions très concrètes pour restaurer la qualité de l'eau de nos rivières. »

Et le président du Contrat de Rivière Alain Trussart (Écolo) de préciser : « En 2007, les communes se sont prononcées sur les emplacements de pose de panneaux. Beauvechain, Hannut, Hélécine, Incourt, Jodoigne, Lincet et Ramillies ont adhéré au projet. Perwez et Orp-Jauche n'ont pas encore été en mesure de le faire, mais Orp-Jauche va y travailler pour en placer sur fonds propres dans les prochains mois. »

Jusqu'à présent, la fabrication



L'inauguration avait lieu vendredi à Grand-Rosière (Ramillies), où ce panneau-ci fait allusion à l'entreprise de blanchisserie qui était installée là au XIX^e siècle.

de ces panneaux a coûté 17 000 €, somme financée par le Contrat de Rivière Dyle-Gette.

Un homme était particulièrement heureux d'assister à l'inauguration des premiers panneaux à Ramillies : l'échevin de l'Environnement Pierre Jacmin (PS). « C'est vrai, concédait-il, notre commune a adhéré fort tard au Contrat de Rivière (en 2007). Mais voilà, l'ancien maieur ne voulait pas en entendre parler. Depuis les élections de 2006, les cartes ont été redistribuées. L'orientation politique est beaucoup plus axée sur la défense de la nature. Même cer-

tains fermiers comprennent que l'érosion des berges de rivières par le bétail de passage est une mauvaise chose. Nous tentons d'arriver

dans les prochains mois à un accord pour clôturer certains accès et offrir aux bêtes des abreuvoirs adéquats. » ■

« Se réapproprier les cours d'eau »

« Je fais partie des quarante bénévoles qui, depuis cette année, aident le Contrat de Rivière, raconte Alain Vandersteen. Nous sommes chargés de faire le suivi de l'inventaire des points noirs. Dépôts clandestins, berges qui s'éffritent et autres rejets suspects dans les rivières nous interpellent. Autre relevé que nous réalisons : celui des plantes invasives. L'objectif est de se réapproprier les cours d'eau. »

